

Présences :

36 membres

Anniversaires d'avril

Marcel Jobin le 9
Josef Vonlanthen le 21
Rémi Brodard le 25
Bruno Bapst le 27
Jean Bacher le 29

Apéritif

Jacques Spérisen

Visiteurs :

--

Invité(e)s :

Yves Tabin président du RC Sion

Présences extérieures :

--

L'agenda :

AVRIL

Le 8 à 18h30 – Domino
Apéritif

Le 15 à 12h00 – Punkt/Grenette
Lunch amical

Le 22 à **11h00** – Archives de la
ville de Fribourg
rue des Chanoines
Conférence de classification de
Jean-Daniel Dessonnaz
Repas 12h15 – Punkt/Grenette

Le 29 à 12h00 – Punkt/Grenette
FENACO, groupe d'entreprise du
secteur agricole Suisse
M Dominique Romanens

Autres dates importantes

21-24 mai voyage à Paris

Modification de programme

--

Yvan souhaite la bienvenue à la très nombreuse assemblée (et ce n'est pas un poisson d'avril) et adresse ses remerciements à Jacques Spérisen pour l'apéritif.

Au nom du club, nous adressons nos sincères condoléances à Jean-Gabriel Digier pour le décès de sa sœur.

Des félicitations sont adressées avec un peu d'avance à Marcel Jobin à l'occasion de son anniversaire, le 9.

Yvan nous présente le conférencier du jour, Monsieur Yves Tabin, président du RC Sion qui par sa conférence marque deux points, le premier car se fut très captivant, le second car il aurait dû présider la séance du RC Sion qui siégeait également ce jour il ne sera donc pas amendé.

M. Yves Tabin né en 1942 à Sierre est l'aîné d'une famille de 4 enfants, d'un père avocat suisse et d'une mère française. Il passe en 1962 sa maturité classique (latin – grec) à St-Maurice. Il vit deux ans à Paris où il obtint une licence de philosophie à l'institut catholique en 64. En 68 et à Fribourg, il obtint une licence de droit en 68, toujours aucun pavé dans la mare...

En 1970, il passe avec brio les deux brevets : avocat et notaire.

En 1971, il épouse Isabelle Darbellay, artiste-peintre, avec qui il vit (toujours) à Savièse.

Il débute sa carrière comme greffier au Tribunal administratif du canton de Berne. En 1980, il est nommé juge au tribunal du District de Sion. Dès 1999, il présidera la Conférence des Juges de première instance du Canton du Valais.

En 2006, il prend sa retraite et se consacre désormais à une réflexion philosophique sur le droit, la justice et la fonction de juge. Ces réflexions le pousseront sans doute un jour à en tirer des publications, mais à donner des conférences aux antipodes et plus particulièrement au Japon, donc le voyage qui a agrémenté cette conférence nous est contée ce jour.



ARIGATO KOZÄIMASTA
Merci de votre attention

Annexe : présentation Yves Tabin
Lette du Governor Avril 2009